



# Appel à manifestation d'intérêt

« Projets innovants d'envergure européenne ou nationale sur la conception, la production et l'usage de systèmes à hydrogène »

Olivier Marfaing

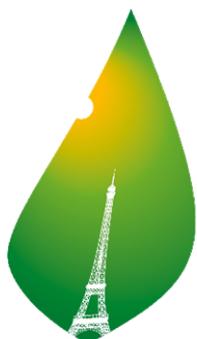
Directeur de projets équipmentiers de l'énergie

Service de l'Industrie



# Un programme ambitieux à la croisée de plusieurs démarches

- ▶ Forum sur les chaînes de valeurs stratégiques de l'UE
- ▶ Le plan hydrogène lancé par l'Etat Français en 2018.



COP21 • CMP11

PARIS 2015

UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

DGE

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

- ▶ Le Pacte Productif



- ▶ La réduction des émissions de gaz à effet de serre (COP 21, loi énergie-climat)



# Cibles de développement de la filière hydrogène

- ▶ Innovation
- ▶ Compétitivité de l'industrie
- ▶ Création de valeur et d'emplois industriels
- ▶ Déploiement

# L'AMI

- ▶ L'AMI n'est pas doté
- ▶ Objectifs :
  - identifier les acteurs qui pourraient participer à un Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC ou IPCEI)
  - configurer les futurs appels à projets nationaux pour l'industrie ou la mobilité (PIA, ADEME) à lancer au printemps 2020
  - Lancement d'une instruction en cas de sollicitation pour un soutien PIA en fonds propres



**ADEME**



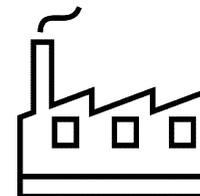
Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

# L'Appel à Manifestations d'Intérêt : projets attendus

- ▶ Projets d'envergure permettant de la création de valeur
  - Projets de création d'une offre industrielle compétitive
  - Projets intégrés offre industrielle + déploiement des usages
  - Projets permettant de structurer une filière



- ▶ Sur l'ensemble de la chaîne de valeur hydrogène



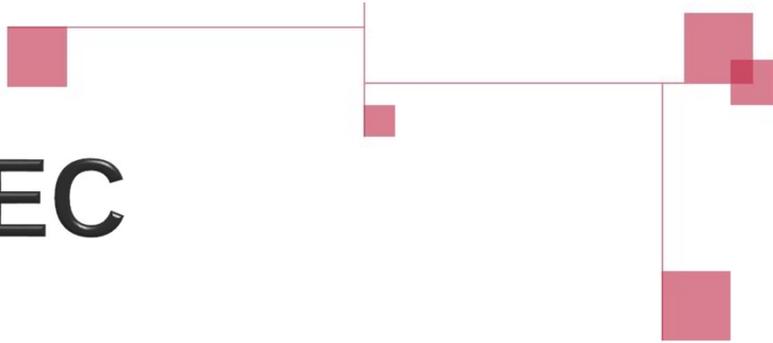
...



# Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC)

Olivier Marfaing  
Directeur de projets équipmentiers de l'énergie  
Service de l'Industrie





# La définition du PIIEC

Communication de la Commission 2014/C 188/02,

*Critères relatifs à l'analyse de la compatibilité avec le marché intérieur des aides d'État destinées à promouvoir la réalisation de projets importants d'intérêt européen commun*

► **Objet des PIIEC :**

- contribution très importante à la croissance économique, à l'emploi et à la compétitivité de l'industrie et de l'économie de l'Union
- réunir des acteurs publics et privés
- des projets de grande ampleur

Le déploiement des PIIEC exige souvent une intervention significative des pouvoirs publics, étant donné que le marché ne financerait pas ces projets sans une telle intervention.

# La définition du PIIEC

Pour la première fois, les Etats-membres de l'UE dispose d'un instrument d'aide qui permet de financer un projet européen et de mettre en œuvre une politique industrielle commune.

Critères de définition des PIIEC :

- ▶ Ce sont des projets de très grande envergure qui peuvent revêtir la forme :
  - D'un projet d'investissement unique (un site),
  - ou d'un projet intégré (cluster) : ie un groupe de projets qui sont intégrés dans un programme ou une feuille de route conjoints (Microélectroniqu, batteries...);
- ▶ **Ils répondent à un objectif d'intérêt européen commun :**
  - Compétitivité, croissance durable en créant de la valeur ajoutée au sein de l'UE ;
  - le projet doit générer des externalités positives sur l'économie et la société européenne au-delà des seuls financeurs (diffusion des connaissances ...)
- ▶ **Importance du projet (taille, niveau de risque technologique / financier)**
- ▶ **Ces projets doivent être au moins financés par deux Etats-membres de l'UE**
- ▶ **Le projet doit être co-financé par le bénéficiaire.**

# Coûts éligibles et financements

- ▶ Nécessité et proportionnalité de l'aide (le marché ne financerait pas ces projets sans une telle intervention publique)
- ▶ Les financements publics couvrent :
- ▶ Les coûts de R&D :
  - aides au fonctionnement
  - aides à l'amortissement des équipements, bâtiments et terrains au prorata de la durée du projet.
- ▶ Les coûts de R&D liés ou inclus dans la phase de **premier déploiement industriel**,
  - la phase qui va de la fin de la démonstration expérimentale (ligne pilote par exemple) à la production de masse (qui n'est pas financée).

**Taux de financement : jusqu'à 100% des coûts éligibles (et non pas de l'ensemble des coûts du projet) dans la mesure du de financement établi par l'entreprise (*funding gap*)**



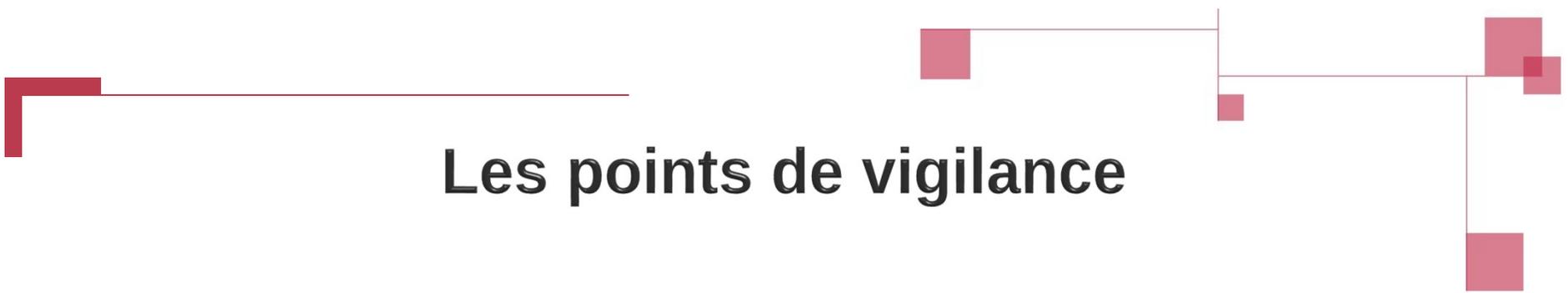
# Exemple de projet intégré (PIIEC sur la Microélectronique)

- ▶ 4 Etats-membres
- ▶ Projet intégré avec 5 workstreams
  - *Energy efficient chips*
  - *Power semiconductors*
  - *Sensors*
  - *Advanced optical equipment*
  - *Compound materials*



# Exemple de projet intégré (PIIEC sur les batteries)

- ▶ 7 Etats-membres
- ▶ Projet intégré avec 4 workstreams
  - *Raw and advanced materials*
  - *Cells and modules*
  - *Battery systems*
  - *Repurposing, recycling, and refining*



# Les points de vigilance

- ▶ Les partenariats doivent être noués au niveau paneuropéen pour identifier les Etats membres qui pourraient s'impliquer dans le financement;
- ▶ L'un des risques majeurs de la procédure est l'absence de coordination des Etats-membres;
- ▶ Un effort de coordination doit être mené au niveau de la Commission européenne (DGGROW) pour que les appels à projets et rythmes d'engagements budgétaires des Etats membres puissent être coordonnés;
- ▶ La phase de premier déploiement industriel doit faire l'objet d'une définition au niveau du projet et être partagée par l'ensemble des partenaires et Etats membres. **Elle conditionne l'éligibilité des coûts et donc le montant de l'aide.**



# Calendrier de l'AMI

## ■ Objectif:

- Intégration à un IPCEI
- Préfiguration de l' AAP national (qui sera publié au printemps)
- Lancement d'une instruction en cas de sollicitation pour un soutien PIA en fonds propres

## ■ Calendrier :

- **20 mars 2020:** relève projets nationaux + 1<sup>ère</sup> relève projets IPCEI
- **Printemps 2020 :** publication des appels à projets « nationaux »
- **30 juin 2020 :** relève pour les porteurs d'un projet IPCEI

- **Point de contact :** [energie.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:energie.sgpi@pm.gouv.fr)